Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: SOG = SSO = SSU

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERSGESELLSCHAFT
SOCIETE SUISSE DES OFFICIERS SSO
SOCIETA SVIZZERA DEGLI UFFICIALI SSU

Développement de l'armée: Stratégie avant des finances

Br Denis Froidevaux
Président, Société suisse des officiers (SSO)

Concernant la discussion du développement de l'armée DEVA, la société suisse des officiers SSO demande des pensées plus stratégique et d'une crédibilité plus haute pour la politique de sécurité. Comme ligne de démarcation, la SSO présente cinq axes prioritaires pour la procédure de consultation sur le DEVA.

1. Maintenir et renforcer le système de milice

L'obligation de servir doit être maintenu et appliqué avec rigueur. L'armée doit être organisée et instruite selon les moyens et les besoins de la milice. Toutes les fonctions doivent être ouvertes aux miliciens. L'armée doit être décentralisée et ancrée dans toutes les régions du pays. Le plan de stationnement doit prendre en compte cette servitude.

2. L'armée doit garantir l'accomplissement des missions constitutionnelles

La capacité de l'armée à assurer le profil « Défendre » est sa compétence centrale et sa raison d'être. C'est d'abord dans ce but que l'armée doit être organisée, instruite, et équipée. L'armée doit – assis sur une doctrine qui répond aux menaces actuelles et dorénavant – pour assurer la protection du pays. L'objectif principal reste sur la préservation de l'intégrité physique de la Suisse – tant terrestre que aérien. Si une diminution de «pouvoir faire» est acceptable dans le DEVA, le maintien du « savoir faire » ainsi que la disposition de l'équipement est indispensable. Afin que les missions puissent être accomplies de manière effective et que la capacité à durer soit assurée même lors d'engagements de longue durée, l'effectif nominal de l'armée doit être d'au moins 100'000 militaires. L'etat de préparation doit permettre d'assurer en priorité les profils « aider » et « protéger » à bénéfice de la société civile.

3. Améliorer l'équipement

Les formations de l'armée doivent être équipées complètement. Par le biais de l'introduction et la généralisation de systèmes appropriés d'informations et de conduite, l'armée doit être apte à la conduite d'opérations en se basant sur un réseau unique. Les Forces terrestres doivent être équipées de matériel lourd moderne de manière à être capable de maintenir le savoir faire et de fonctionner en tant que système intégral dans toutes situations. L'infanterie doit être équipée de véhicules pare-éclats, de moyens antichars et d'armes à trajectoire courbe à grande portée. Les Forces aériennes doivent être capables au service de police de l'air, à la sauvegarde de l'espace aérien, à l'appui au sol et à l'acquisition de renseignements.

4. Optimiser l'instruction

Les responsabilités d'engagement, de conduite et d'instruction des chefs de tous les niveaux ne doivent pas être séparées. La formation des cadres doit être au centre de l'instruction militaire. Les durées de formation doivent assurer l'acquisition du savoir, du savoir faire et du savoir être nécessaires à chaque fonction et chaque grade. Les écoles de recrues et de cadres doivent être coordonnées avec les programmes de formations civiles et universitaires. Les cours de répétition doivent être annuels.

5. Garantir la stabilité

Pour le développement de l'armée il est nécessaire d'élaborer un nouveau plan directeur de l'armée sur la base d'une doctrine globale. Les bases de la politique de sécurité doivent faire l'objet d'une révision régulière à chaque nouvelle période de législature et à rédiger de nouveau tous les dix ans. À moyen terme, la dépense moyenne annuelle pour la défense du pays doit être au moins entre 1,0 à 1,5 % du produit intérieur brut.

D. F.

Appel aux lecteurs vaudois de la RMS !

Lt Edouard Hediger, secrétaire du comité vaudois

Le 22 septembre, le peuple et les cantons voteront sur l'initiative du GSsA pour l'abolition de l'obligation de servir, dite initiative pour l'abrogation du service militaire obligatoire. Au niveau suisse nous l'avons baptisée tout simplement l'initiative contre la sécurité car sans obligation de servir, plus d'armée, seule réserve stratégique de sécurité au profit des cantons, plus de protection civile et plus de service civil. Il s'agit d'une votation cruciale pour l'avenir de l'armée et de la Suisse. Car l'équation est simple : sans sécurité, pas de Suisse ! Le 22 septembre nous voterons NON !

Dans le canton de Vaud, un comité « NON à l'initiative du GSsA contre la sécurité » s'est constitué. Il réunit des représentants des partis comme des membres d'associations citoyennes engagées dans la lutte en faveur de la sécurité, notamment la SVO. Il travaille en étroite collaboration avec le comité suisse, soit L'Association pour une Suisse en sécurité (ASES), avec le Comité Romand pour une défense nationale crédible (CRDC) ainsi qu'avec le Centre Patronal.

Le Comité vaudois a décidé de mener une campagne populaire et de proximité. Dans cette optique vous pourrez, durant la campagne, nous retrouver sur les marchés dans tous les districts du Canton. Vous êtes d'ores et déjà bienvenus à nos stands.

Mais, vous vous en doutez, une campagne politique exige des forces vives et des soutiens financiers importants. Nous nous adressons à vous à cette fin. N'hésitez pas à prendre contact avec nous au moyen du formulaire que voici afin de commander du matériel de campagne ou proposer votre aide pour mener nos actions.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre soutien ! Le GSsA ne passera pas !
Appel aux lecteurs vaudois de la RMS !

Gemeinsam für Sicherheit
Ensemble pour la sécurité
Insieme per la sicurezza

http://initiative-contre-securite-non.ch/
CCP 12-419323-3, IBAN CH21 0900 0000 1241 9323 3
Ensemble pour la sécurité Vaud
1000 Lausanne

Formulaire de soutien

Coordonnées :

Nom :..... Prénom.....

Rue :..... NPA/localité :.....

Adresse e-mail :.....Téléphone :.....

Commande de matériel :

Veuillez m'envoyer svp :

..... papillons argumentaires

..... autocollants (10x5cm)

..... bulletins de versements

Je suis prêt à m'engager personnellement dans la campagne, veuillez me contacter svp.

A renvoyer à l'adresse :
Comité « Non à l'initiative du GSsA contre la sécurité »
CP 6724
1002 Lausanne
Ou par e-mail : ensemble_securité_vd@bluewin.ch

Signature/ Date :.....